

# FORMATION PILOTE DE DRONE

*Théorie & Pratique*



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les aéronefs et aéronefs télépilotés
- Comprendre les drones et la technique
- Appréhender la réglementation drone
- Maîtriser le pilotage d'un drone et la sécurité du vol en extérieur, intérieur ou bien sous serre.

## Une formation certifiée

Cette formation est certifiée QUALIOPI. Elle vous prépare à l'obtention du Certificat d'Aptitude Théorique de Télépilote délivré par la DGAC.

AREA  
SOLUTIONS

Vous souhaitez utiliser un drone dans le cadre de votre activité professionnelle ?

Area Solutions vous accompagne dans votre projet et propose une formation pilote de drone complète alliant théorie & pratique. Sachez que depuis 2018, la réglementation impose à tous les pilotes professionnels de suivre une formation de télépilote. (CATT obligatoire)

## POUR QUI ?

- La formation est ouverte à tous, professionnel ou particulier.
- L'âge minimum requis est de 16 ans.

## COMMENT

- La formation se déroule sur 5 jours.
- Les cours théoriques sont animés, en présentiel, par un télépilote-formateur.
- La pratique est réalisée avec différents types de drones en extérieur et éventuellement en intérieur.
- Un examen blanc conclut la formation.
- Un manuel du télépilote de drone est remis à chaque participant.

Pour plus d'information sur notre formation pilote de drone :  
Tél : 06 22 16 74 75  
Email : [contact@areasolutions.fr](mailto:contact@areasolutions.fr)

AREA  
SOLUTIONS

Un œil expert pour vos rendements

[www.areasolutions.fr](http://www.areasolutions.fr)